

# VADEMECUM

## DOUBLE DIPLOME Master TCJ

### JEAN MOULIN LYON 3 – ALICANTE



# TABLE DES MATIERES

- **Présentation du Double Diplôme**
- **Procédures administratives pour les étudiants.es sélectionnés.es**
- **Première année (Master 1) en Espagne à Alicante**
- **Deuxième année (Master 2) en France à Jean Moulin Lyon 3**
- **Stage – Mémoire**
- **Déroulement de la scolarité à Alicante : coordonnées des équipes**
- **Déroulement de la scolarité à Jean Moulin Lyon 3 : coordonnées des équipes**
- **Annexe 1 : Cahier des charges du stage**
- **Annexe 2 : Règlement d'examens**
- **Annexe 3 : Maquette des cours à Alicante**
- **Annexe 4 : Exemple d'annexe pédagogique**
- **Annexe 5 : Maquettes du Master mention « Traduction et Interprétation », Parcours « Traducteur Commercial et Juridique »**

## PRESENTATION DU DOUBLE DIPLOME

### JEAN MOULIN LYON 3 - ALICANTE

#### Introduction

L'Université d'Alicante (Espagne) et l'Université Jean Moulin Lyon 3 (Lyon, France) organisent conjointement un double diplôme, fruit d'une collaboration entre le département de Traduction et Interprétation – Faculté de philosophie et lettres de l'Université d'Alicante – et la Faculté des Langues de l'Université Jean Moulin Lyon 3. Ce double master est ouvert aux étudiants.es français.es et espagnols.es.

#### Objectifs

L'objectif de ce double master est la **formation de futur.es traducteurs.trices**, travaillant depuis l'anglais et l'espagnol vers le français (étudiants.es francophones) ou depuis l'anglais et le français vers l'espagnol (étudiants.es hispanophones). Les enseignements, qui reposent à la fois sur la théorie et la pratique de la traduction, sont assurés par des enseignants-chercheurs des deux universités et par des professionnels de la traduction.

La formation universitaire et professionnelle répond parfaitement aux exigences actuelles de ce métier à multiples facettes, à la croisée d'un grand nombre de domaines professionnels.

#### Formation trilingue et professionnalisante



Campus Amicante

Les étudiants.es admis.es suivent les cours en trois langues : **espagnol, français et anglais** et sont en **totale immersion** dans deux cultures, puisqu'ils.elles passent une année en Espagne (master 1) et une année en France (master 2).

Au cours de ces deux années, les travaux (Alicante) et stages pratiques (Lyon) qu'ils.elles effectuent auprès de professionnels du métier (traducteurs indépendants, agences de traduction, fournisseurs de services linguistiques, etc.), ainsi qu'auprès d'entreprises françaises et/ou espagnoles ayant recours à ce type de services, devraient leur permettre de développer des liens professionnels décisifs pour leur future carrière.

### **Présentation de la formation**

Ce cursus s'adresse aux étudiants.es de Licence LEA (ou tout autre diplôme reconnu comme équivalent) qui obtiendront les diplômes de « **Master de Traduction Institutionnelle** » de la Faculté de Filosofía y Letras de l'Université d'Alicante et de « **Master de Traduction et Interprétation, parcours Traducteur Commercial et Juridique** » de la Faculté des Langues de l'Université Jean Moulin Lyon 3.

### **Nature :**

Formation diplômante et professionnalisante.

Délivrance des deux diplômes français et espagnol.



**Campus Alicante**

### **Lieu d'enseignement :**

Semestres 1 et 2 à l'Université d'Alicante (Espagne) (<http://web.ua.es/es/sobre-la-ua.html>)

Semestres 3 et 4 à l'Université Jean Moulin Lyon 3 (semestre 4 en stage)

### **Durée de la formation :**

4 semestres

## **Année de sortie :**

Bac + 5

## **Accessible en :**

Formation initiale et continue

## **Conditions d'admission**

Peuvent poser leur candidature au cursus binational :

- Les étudiants.es français.es titulaires d'une licence LEA ; d'une licence Trilangue
- Les étudiants.es français.es titulaires de tout autre diplôme jugé équivalent.

## **Les étudiants.es français.es doivent candidater sur le portail e-candidat.**

- Les sélections sont organisées en janvier-février
  - Première étape : les étudiants.es dont les dossiers ont retenu l'attention du responsable du diplôme sont convoqués.ées pour un entretien et des tests écrits à l'université. Possibilité de faire les tests et l'entretien à distance.
  - Deuxième étape : les étudiants.es retenus.es à l'issue des tests et entretien seront automatiquement acceptés (sous réserve de validation de la licence).
- La liste des étudiants.es retenus.es est ensuite communiquée au service des Relations Internationales, votre contact : [macarena.labbe@univ-lyon3.fr](mailto:macarena.labbe@univ-lyon3.fr)

## **Structure des cours**

Les enseignements auront lieu :

- En Espagne : de septembre (*année N*) à juin (*année N+1*)
- En France : de septembre (*année N+1*) à juin (*année N+2*)

## Première année (Master 1) en Espagne à Alicante

Les étudiants.es admis.es passent la première année (semestres 1 & 2) en Espagne, à Alicante, en suivant les enseignements du « Grado en Traducción e Interpretación » et du « Master de Traducción Institucional », ce master forme des professionnels de la traduction.

Ils.Elles doivent suivre 36 crédits de « Grado en Traducción e Interpretación » et 24 crédits du « Master de Traducción Institucional ».

**Total du Master 1 : 60 crédits ECTS.**

## Deuxième année (Master 2) en France à Jean Moulin Lyon 3



Université Lyon 3

Les étudiants.es passent la deuxième année en France, à l'Université Jean Moulin Lyon 3 en suivant les enseignements du Master « Traduction et Interprétation », parcours « Traducteur Commercial et Juridique » (semestre 3) et en effectuant un stage (semestre 4).

**NOTA BENE :** Tous les étudiants.es (français.es et espagnols.es), **au début de la 2<sup>e</sup> année de Master** (septembre), doivent s'inscrire en parallèle à Alicante au Trabajo final de Máster (TFM). Page du Master sur le site de l'Université d'Alicante et suivi **en ligne**.

**Total du Master 2 : 60 crédits ECTS.**

## Fin du cursus

A la fin des deux années, les étudiants.es reçus.es dans les deux programmes universitaires reçoivent deux diplômes distincts :

- **Le Master de Traducción Institucional de l'Université d'Alicante.**
- **Le Master de Traduction et Interprétation, parcours Traducteur Commercial et Juridique de l'Université Jean Moulin Lyon 3.**

**NOTA BENE : Pour l'obtention du diplôme délivré par l'Université d'Alicante, les étudiants.es doivent s'acquitter d'une somme de 27,37 euros. Pour l'obtention du diplôme délivré par le Ministère à Madrid, ce qui n'est pas obligatoire, il faut en faire la demande et s'acquitter d'une somme de 212,07 euros (chiffres de 2024).**

### **Coordonnées des enseignants-chercheurs responsables du double diplôme**

#### **Delphine Tempère**

MCF d'espagnol

Université Jean Moulin – Lyon 3

[Delphine.tempere@univ-lyon3.fr](mailto:Delphine.tempere@univ-lyon3.fr)

#### **Lucía Navarro**

Professeure titulaire

Coordnatrice du Master de Traduction Institutionnelle

Université d'Alicante

[lucia.navarro@ua.es](mailto:lucia.navarro@ua.es)

## PROCEDURES ADMINISTRATIVES POUR LES ETUDIANTS.ES SELECTIONNÉS.ES

### ❖ Vous êtes Etudiant.e à Jean Moulin Lyon 3 et sélectionné.e pour effectuer un Double Diplôme Lyon-Alicante pour le M1 à Alicante

Une fois que vous avez réussi les sélections et que vous avez été accepté.e pour le double diplôme, vous recevez un mail des RI de Madame Labbe Macarena. Ce mail contient les codes fournis par l'Université d'Alicante, ainsi qu'une procédure en quatre étapes, accompagnée de toutes les consignes à suivre :

Pour ce double diplôme, les matières à choisir se situent sur la 4e année de Grado en Traducción e Interpretación et la 1ère année du Master en Traducción Institucional, le document ne pourra pas être rempli en ligne. Il faudra renseigner le document papier communiqué par l'université Lyon 3 (Madame Julie Agier). Pour avoir une idée plus claire du contenu des différentes matières, vous pouvez taper les codes des différentes matières sur le « buscador de asignaturas » en ligne.

La dernière étape consiste à envoyer le e-learning à Alicante, soit au Secrétariat de la Mobilité qui se chargera de la transmettre à la Faculté de Langues, soit directement à cette dernière. Il se peut que ce document ne vous revienne pas signé. Le cas échéant, tout sera finalisé une fois arrivé sur place et des modifications seront encore possibles quant aux matières choisies.

Une fois les quatre étapes terminées, vous devriez recevoir un mail avec une date de convocation pour finaliser votre dossier, enregistrer votre arrivée en Espagne, ainsi que participer à une Orientation Session. Une heure de RDV à l'Oficina de Movilidad vous sera communiquée, pour :

- faire enregistrer votre arrivée
- recevoir les papiers nécessaires, ainsi que des informations
- recevoir votre carte étudiant
- faire signer vos certificats d'arrivée nécessaires à l'obtention des bourses de mobilité

Vous serez ensuite affecté à un groupe pour une visite guidée du campus. Vous recevrez également des détails concernant une réunion d'informations (explications, présentation des diverses associations de la fac, présentation du site web, démarches pour l'enregistrement à la police et l'obtention du NIE...).

Après votre RDV à l'Oficina de Movilidad le premier jour, vous devez vous rendre au secrétariat de la mobilité de la Fac de Lettres, afin que la personne en charge (Patricia Botella) vous inscrive dans les différentes matières. Vous n'aurez pas à le faire vous-même comme les autres étudiants.es Erasmus, c'est l'une des particularités de ce double-diplôme. Vous serez inscrit.e dans



Document non contractuel, sujet à modification – Pour information uniquement

les différentes matières selon ce qui a été défini dans votre Learning Agreement et vous pourrez ainsi voir votre emploi du temps.

Pensez à demander une copie de votre Learning Agreement. Ce document est nécessaire pour recevoir les bourses de la mobilité. Vous devrez également renvoyer tous les papiers demandés pour les bourses et par l'université de Lyon 3.

Vous devez également vous inscrire en ligne sur le site de l'université de Lyon 3 et vous acquitter des frais de scolarité. **En effet, vous êtes un.e étudiant.e en échange, mais vous dépendez bien de Lyon 3, qui est l'entité qui vous envoie.**

Vous pouvez demander des aides à la mobilité à l'Université Lyon 3 : vous pouvez bénéficier de l'aide de la région Rhône-Alpes ainsi que la Bourse Erasmus +. Si vous êtes boursier, vous conservez votre bourse et avez droit à d'autres aides. Contactez Madame Pauline DUTHEIL ([bourses-internationales@univ-lyon3.fr](mailto:bourses-internationales@univ-lyon3.fr)) afin d'obtenir toutes les informations, les dates limites et d'être ajouté/e au listing des personnes partant à l'étranger l'an prochain, et ce pour obtenir toutes les informations.

## ❖ Vous êtes Etudiant.e à Alicante et sélectionné.e pour effectuer un Double Diplôme Lyon-Alicante pour le M2 à Jean Moulin Lyon 3

### 2ème année : **Retour des étudiants français**

Interactions entre Alicante et Lyon 3 :

Vos notes d'Alicante sont transmises à Julie Agier responsable administrative à la Faculté des langues des étudiants en échange ([julie.agier@univ-lyon3.fr](mailto:julie.agier@univ-lyon3.fr))

- Transcription des notes du M1
- Report sur le logiciel
- Déblocage de l'inscription par le bureau des masters LEA

### 2ème année : **Arrivée des étudiants espagnols**

Interactions entre Alicante et Lyon 3 :

Les noms des étudiants (avec date de naissance et adresse mail) sont communiqués aux **Relations Internationales** (qui préviennent la scolarité)

- Création de votre dossier par le bureau des Master LEA auprès de Clémentine Bonnet, déblocage de l'inscription.
- Inscription si besoin avec l'aide des **RI**

En fin d'année, dès réception des notes après délibérations, celles-ci sont communiquées par la scolarité aux RI et à la coordinatrice du diplôme à Alicante.

## PREMIERE ANNÉE (MASTER 1) EN ESPAGNE A ALICANTE

**Doble titulación en Estudios de Traducción e Interpretación Universidad de Alicante – Universidad Jean Moulin Lyon 3**

*Asignaturas que el alumnado de la Universidad Jean Moulin Lyon 3 debe cursar en la Universidad de Alicante, Departamento de Traducción e Interpretación.*

<https://lletres.ua.es/es/movilidad/page/programas-doble-grado-o-master-internacional/doble-master-internacional-con-l-universite-jean-moulin-lyon-3.html>

Los estudiantes franceses tendrán que cursar **36 créditos del Grado en Traducción e Interpretación** y **44 del Máster en Traducción institucional** durante el primer año del doble diploma de Máster en la Universidad de Alicante. (60 ECTS)

### CALENDARIO

**Semestre 1** del doble diploma empieza generalmente la segunda semana de septiembre con las asignaturas de Grado y finaliza en enero con los exámenes del primer semestre. Las asignaturas de Máster se inician a principios de octubre. Se trata de asignaturas intensivas y sucesivas. Empiezan en octubre y se van sucediendo hasta finales de mayo.

**Semestre 2** del doble diploma empieza la última semana de enero para las asignaturas del Grado y finaliza con los exámenes de junio. En julio hay una segunda convocatoria de exámenes para las asignaturas del primer y segundo semestre.

#### Semestre 1 (Septiembre - Enero):

- Traducción económica, comercial y financier B-A/A-B(I): Francés-Español/Español-Francés o Inglés-Español/Español-Inglés

La traducción económica forma parte de la traducción especializada, variable de gran dificultad. Es necesario formar al alumno en el segundo ciclo en las diferentes modalidades de traducción especializada. La asignatura tiene como principal objetivo introducir al alumno en este tipo de traducción. Se incidirá en diferentes aspectos especializados y transversales que permitan al estudiante afrontar este tipo de traducción en las dos direcciones lingüísticas.

<https://cvnet.cpd.ua.es/Guia-Docente/GuiaDocente/Index?wCodEst=C010&wcodasi=32742&wlengua=es&scaca=2024-25>

<https://cvnet.cpd.ua.es/Guia-Docente/GuiaDocente/Index?wCodEst=C010&wcodasi=32642&wlengua=es&scaca=2024-25>

- Traducción jurídico administrativa B-A/A-B (II): Francés-Español/Español-Francés o Inglés-Español/Español-Inglés

Esta asignatura forma parte del grupo dedicado a la traducción de textos especializados. La complejidad del lenguaje jurídico y administrativo, de los conceptos, procedimientos y realidades subyacentes y las diferentes técnicas de traducción posibles configuran esta segunda fase, de un total de tres, dedicada a la traducción jurídica y administrativa.

<https://cvnet.cpd.ua.es/Guia-Docente/GuiaDocente/Index?wCodEst=C010&wcodasi=32740&wlengua=es&scaca=2024-25>

<https://cvnet.cpd.ua.es/Guia-Docente/GuiaDocente/Index?wCodEst=C010&wcodasi=32640&wlengua=es&scaca=2024-25>

- Traducción general directa C-A: francés-español o inglés español.

Esta asignatura es la segunda de un bloque de tres en materia de traducción del par de lenguas C-A y su cometido es que los estudiantes, que ya se iniciaron en la asignatura que le antecede (Traducción General Directa C-A I) sigan profundizando en los elementos que constituyen el proceso traductor, tanto desde una óptica teórica como práctica y profesionalizante, por lo que se continuará con el trabajo iniciado en la primera asignatura y se trabajarán los aspectos relacionados con las lenguas de trabajo, los textos, las estrategias y técnicas de traducción, el análisis de errores, así como las herramientas y recursos que se utilizan en el día a día del traductor (sistemas de memorias de traducción, recursos electrónicos, corpus paralelos, etc.).

<https://cvnet.cpd.ua.es/Guia-Docente/GuiaDocente/Index?wCodEst=C010&wcodasi=32643&wlengua=es&scaca=2024-25>

<https://cvnet.cpd.ua.es/Guia-Docente/GuiaDocente/Index?wCodEst=C010&wcodasi=32743&wlengua=es&scaca=2024-25>

- Deontología y práctica profesional.

Revisión de las salidas profesionales de la traducción y de las necesidades de formación que impone cada una de ellas. Análisis de los aspectos deontológicos, fiscales y laborales de la práctica profesional de la traducción. Situación actual del colectivo profesional de traductores en España y en el extranjero: requisitos de acreditación, prestigio social, asociacionismo. Introducción al conocimiento y manejo experto de los entornos informáticos profesionales para la elaboración de traducciones y gestión de proyectos de traducción. Presentación de las herramientas, técnicas y estrategias de documentación para la traducción profesional.

## Semestre 2 ( Enero - Junio):

- Traducción Económica, comercial y financiera B-A/A-B (II): Francés-Español/Español-Francés o Inglés-Español/Español-Inglés.

La traducción económica forma parte de la traducción especializada. Esta asignatura profundiza en los conocimientos adquiridos en la asignatura **Traducción Económica, Comercial y Financiera B-A/A-B**. Para ello, se reforzarán —desde una perspectiva interlingüística, intercultural e intersemiótica— las competencias traductorales relacionadas con los textos

especializados, así como los conocimientos relativos a la teoría y práctica de la traducción del texto económico, comercial y financiero y su fundamentación textual y comunicativa

<https://cvnet.cpd.ua.es/Guia->

[Docente/GuiaDocente/Index?wCodEst=C010&wcodasi=32745&wlengua=es&scaca=2024-25](https://cvnet.cpd.ua.es/Guia-Docente/GuiaDocente/Index?wCodEst=C010&wcodasi=32745&wlengua=es&scaca=2024-25)

<https://cvnet.cpd.ua.es/Guia->

[Docente/GuiaDocente/Index?wCodEst=C010&wcodasi=32645&wlengua=es&scaca=2024-25](https://cvnet.cpd.ua.es/Guia-Docente/GuiaDocente/Index?wCodEst=C010&wcodasi=32645&wlengua=es&scaca=2024-25)

- Traducción jurídico-administrativa avanzada B-A/A-B: Francés-Español/Español-Francés o Inglés-Español/Español-Inglés.

Esta asignatura forma parte del grupo dedicado a la traducción de textos especializados. La complejidad del lenguaje jurídico y administrativo, de los conceptos, procedimientos y realidades subyacentes y las diferentes técnicas de traducción posibles configuran esta tercera fase, de un total de tres, dedicada a la traducción jurídica y administrativa.

<https://cvnet.cpd.ua.es/Guia->

[Docente/GuiaDocente/Index?wCodEst=C010&wcodasi=32752&wlengua=es&scaca=2024-25](https://cvnet.cpd.ua.es/Guia-Docente/GuiaDocente/Index?wCodEst=C010&wcodasi=32752&wlengua=es&scaca=2024-25)

<https://cvnet.cpd.ua.es/Guia->

[Docente/GuiaDocente/Index?wCodEst=C010&wcodasi=32652&wlengua=es&scaca=2024-25](https://cvnet.cpd.ua.es/Guia-Docente/GuiaDocente/Index?wCodEst=C010&wcodasi=32652&wlengua=es&scaca=2024-25)

- Traducción general inversa A-C: Español-Francés o Español Inglés.

En los semestres anteriores, los estudiantes han traducido del francés hacia su lengua materna. Al final de los estudios de traducción, con esta asignatura, se inician en el proceso inverso, de la lengua española hacia la lengua extranjera, llevando a la práctica sus conocimientos de traductología y su aprendizaje de la lengua y cultura francesas ya cursados en años anteriores.

<https://cvnet.cpd.ua.es/Guia->

[Docente/GuiaDocente/Index?wCodEst=C010&wcodasi=32746&wlengua=es&scaca=2024-25](https://cvnet.cpd.ua.es/Guia-Docente/GuiaDocente/Index?wCodEst=C010&wcodasi=32746&wlengua=es&scaca=2024-25)

<https://cvnet.cpd.ua.es/Guia->

[Docente/GuiaDocente/Index?wCodEst=C010&wcodasi=32646&wlengua=es&scaca=2024-25](https://cvnet.cpd.ua.es/Guia-Docente/GuiaDocente/Index?wCodEst=C010&wcodasi=32646&wlengua=es&scaca=2024-25)

- Traducción para los Organismos Internacionales (Francés-Español o Inglés-Español)

Este curso se centra en el estudio y sistematización de aquellos aspectos fundamentales de los organismos e instituciones internacionales (tanto de ámbito europeo como supraeuropeo) que son relevantes para la tarea de los traductores que trabajan en ellos como para quienes quieren hacerlo. Se analizarán y traducirán los textos habituales en dichas instituciones (ONU, Comisión Europea, Parlamento Europeo, Tribunal de La Haya, etc.)

<https://cvnet.cpd.ua.es/Guia->

[Docente/GuiaDocente/Index?wcodest=&wcodasi=42409&wlengua=es&scaca=2024-25](https://cvnet.cpd.ua.es/Guia-Docente/GuiaDocente/Index?wcodest=&wcodasi=42409&wlengua=es&scaca=2024-25)

<https://cvnet.cpd.ua.es/Guia->

[Docente/GuiaDocente/Index?wcodest=&wcodasi=42408&wlengua=en&scaca=2024-25](https://cvnet.cpd.ua.es/Guia-Docente/GuiaDocente/Index?wcodest=&wcodasi=42408&wlengua=en&scaca=2024-25)

- Traducción para la propiedad intelectual entre la primera lengua extranjera y la lengua materna (francés-español o inglés español)

Traducción directa e inversa de textos especializados del ámbito de la propiedad intelectual con aplicación de bases teóricas, terminológicas y documentación.

En las hojas de balances de las empresas en el siglo XXI, el activo más importante ya no son los bienes tangibles, sino las marcas y las patentes, como fuente de ingresos y de oportunidad de negocio. Ya sea mediante la traducción de la legislación pertinente, de la documentación que ha de presentarse, o de los demás textos relacionados con este tema (entre los que se incluye también cualquier documento judicial en procesos de plagio, etc.), el traductor se convierte en instrumento fundamental en un entorno en que la propiedad intelectual se mueve a nivel transnacional. En este caso, la asignatura optativa se ve además justificada por la presencia en Alicante de la Oficina de Armonización del Mercado Interior de la Unión Europea (OAMI), auténtica dinamizadora del mercado traductológico en este sentido.

La asignatura optativa tendrá, además de las habituales destrezas de documentación y traducción, un componente teórico en que se abordará de modo contrastivo el marco jurídico (y, por tanto, terminológico) entre España, de un lado, y los países de la lengua extranjera (francés), por otro, ya en lo relativo a la Unión Europea o lo relativo a organismos internacionales.

<https://cvnet.cpd.ua.es/Guia-Docente/GuiaDocente/Index?wlengua=es&wcodasi=42415&scaca=2024-25>

<https://cvnet.cpd.ua.es/Guia-Docente/GuiaDocente/Index?wlengua=es&wcodasi=42414&scaca=2024-25>

- Traducción Jurada Francés-Español o Inglés-Español.

Conocimiento y comprensión de la particularidad de la traducción jurada, así como de las exigencias que plantean algunos encargos prototípicos de traducción jurada en un nivel de iniciación. Particularidades del lenguaje jurídico, terminología y estructuras lingüísticas propias, elaboración de glosarios y cumplimiento de los requisitos necesarios en cada encargo.

Traducción directa e inversa de textos auténticos que suelen ser objeto de una traducción jurada, con aplicación de bases teóricas y metodológicas idóneas para obtener una traducción de calidad. La metodología se basa en el análisis discursivo y conceptual del texto original, en la valoración de los condicionantes del encargo de traducción, que determinan la elección de una técnica de traducción concreta, y en una documentación exhaustiva a partir de las fuentes disponibles. Justificación de la solución de traducción propuesta y análisis de los elementos constitutivos del texto jurídico.

<https://cvnet.cpd.ua.es/Guia-Docente/GuiaDocente/Index?wlengua=en&wcodasi=42406&scaca=2024-25>

<https://cvnet.cpd.ua.es/Guia-Docente/GuiaDocente/Index?wlengua=en&wcodasi=42406&scaca=2024-25>

## Segundo año

**Los estudiantes de la Universidad de Lyon Jean Moulin 3 deberán matricularse de la asignatura de Trabajo Final de Máster.**

## DEUXIEME ANNÉE (MASTER 2) en France à Jean Moulin Lyon 3

### Double Master de Traducteur Commercial et Juridique : Alicante-Espagne – Université Jean Moulin Lyon 3-France

*Programme de la seconde année à l'Université Jean Moulin Lyon 3*

#### **ATTENTION !**

**Les étudiants.es doivent s'inscrire en Trabajo Final de Máster en M2 à Alicante. Le mémoire qu'ils.elles prépareront en France sera valable à Alicante et ils.elles ne feront qu'une soutenance en France (le jury espagnol assistera par vidéoconférence)**

### Semestre 3 (Septembre - Décembre) En France à LYON

#### MODULE ANGLAIS ET MODULE ESPAGNOL

- Pratique de la traduction :

- Ateliers de traduction d'une durée de 2 h portant sur des textes de nature variée (technique, littéraire, institutionnelle, marketing, sciences sociales, etc.).

Objectifs :

- Renforcement des compétences en traduction acquises en M1 (analyse du texte à traduire et de la situation de communication, repérage des problèmes linguistiques, des déficiences mais aussi des enjeux textuels et stratégiques du texte de départ, application des méthodes de recherche terminologiques et des procédés de traduction, qualité de la langue d'arrivée) ;
- Expérience du travail en équipe, confrontation des points de vue, mise en commun des solutions.

- Traduction juridique :

Traduction de textes juridiques de difficulté graduelle, relevant de divers aspects du droit :

- Contrats, textes règlementaires, administratifs, institutionnels, pièces de procédure ;
- Renforcement des compétences en traduction juridique acquises en M1 ;
- Recherches terminologiques et documentaires, argumentation des choix ;
- Analyse des concepts de droit et de la portée des choix envisageables ;
- Travail en équipe / projet commun / révision croisée ;
- Mise en commun des meilleures pratiques et des propositions de traduction.

- Traduction financière :

Traduction de documents de nature financière et comptable et destinés aux banques, assurances, marchés boursiers et autres industries de ce secteur.

Recherche et apprentissage de la terminologie afférente, analyse en contexte des structures et formulations spécifiques.

## MODULE MATIERES PROFESSIONNALISANTES

- Méthodologie de la recherche :

- I. Construction d'un projet professionnel

- Identifier clairement son projet professionnel ;
    - Construire une démarche volontaire ;
    - Savoir identifier ses priorités ;
    - Evaluer ses paramètres de compétences ;
    - Mesurer ses aptitudes transversales ;
    - Réaliser une synthèse de projet.

- II. Initiation à la recherche

- Les différents types de recherche ;
    - La recherche appliquée au métier de traducteur ;
    - Agencement d'un travail de recherche ;
    - Réalisation d'un mini mémoire de Master.

- Révision et post-édition :

- Relecture

Lecture critique d'un texte précédemment traduit et consistant à vérifier l'orthographe, la grammaire, la fluidité du style, la syntaxe, la ponctuation, la cohérence, etc.

Acquisition des compétences nécessaires :

- Parfaite maîtrise de la langue cible ;
    - Excellentes capacités rédactionnelles ;
    - Capacités à réorganiser, restructurer un discours ;
    - Conscience des exigences rédactionnelles inhérentes à la nature des documents (visée publicitaire, informative, etc.).

- Révision

- Comparer des textes sources et cibles ;
    - S'assurer de l'exactitude terminologique, de la fidélité du document final ;
    - Vérifier la mise en page, l'agencement des différents éléments constitutifs du texte ;
    - S'assurer de la fidélité de la traduction par rapport au texte source, que tout a été traduit et qu'il n'y a aucune omission.

- Post-édition

- Introduction à la méthode et aux outils,
    - Présentation des attentes et des enjeux,
    - Exercices pratiques.

- Gestion de projet :

Le cours fournit les fondamentaux de la relation (vente et gestion) commerciale client, orienté business.

Savoir se vendre pour mieux vendre : « De la communication appliquée aux ventes du projet, jusqu'à la vente de la Valeur ajoutée de son service ».

Savoir se différencier par son offre et vendre en mode projet à forte VA et non pas raisonner produit banalisé, et donc prix...

- Interprétation de liaison :
  - Présentation du métier d'interprète, sous ses différentes formes et avec ses différents statuts,
  - Aperçu du marché et des attentes des clients,
  - Exercices pratiques, collectifs ou en binômes.
  
- Traduction Assistée par Ordinateur (TAO) :
  - La formation à Trados Studio 2014 permettra aux étudiants de maîtriser les principales fonctionnalités de cet outil de TAO souvent perçu comme incontournable parmi les traducteurs professionnels.
  
  - Parmi les thèmes abordés : théorie de la TAO, traduction de documents uniques, création de projets de traduction, traitement de packages, alignement de traductions existantes, gestion de la terminologie.

#### Semestre 4 (Janvier – Juin)

Stage de 5 à 6 mois en agence de traduction ou service de traduction d'une entreprise, etc.  
Rédaction en français d'un Mémoire de Master et soutenance devant un jury en juin ou septembre.

#### **RAPPEL !**

***Les étudiants.es sont également inscrits.es en Trabajo Final de Máster en M2 à Alicante. Le mémoire qu'ils.elles prépareront en France sera valable à Alicante et ils.elles ne feront qu'une soutenance en France (le jury espagnol assistera par vidéoconférence)***



## STAGE – MEMOIRE

### STAGE

Au cours du semestre de printemps (février-juin), l'étudiant.e effectuera un stage de traduction ou de gestion de projet d'une durée de 5 à 6 mois.

L'étudiant.e démarchera lui-même les professionnels. Toutefois, le Bureau des stages ([stageslangues@univ-lyon3.fr](mailto:stageslangues@univ-lyon3.fr)) met également à la disposition des étudiant.es une liste des agences/entreprises ayant déjà proposé des stages et éventuellement disposées à accueillir de nouveaux stagiaires. L'étudiant.e pourra, s'il.elle le souhaite, contacter ces entreprises en priorité. Toute nouvelle entreprise démarchée directement par l'étudiant.e devra être acceptée dans le cadre du stage par les responsables pédagogiques du Master.

### MEMOIRE

À l'issue du stage, l'étudiant.e présentera un mémoire. Il ne s'agit pas d'un rapport de stage, mais plutôt d'une réflexion autour d'une problématique que l'étudiant.e définira en accord son professeur suiveur principal.

Le mémoire est rédigé en français, la soutenance a lieu en français, en anglais et en espagnol.

Une soutenance sera programmée en juin ou septembre pour permettre à l'étudiant.e de présenter son mémoire devant un jury composé du professeur suiveur principal et des professeurs suiveurs de langue, ainsi que (éventuellement) d'un représentant de l'organisme d'accueil.

#### **RAPPEL !**

***Les étudiant.es sont également inscrits.es en Trabajo Final de Máster en M2 à Alicante. Le mémoire qu'ils.elles prépareront en France sera valable à Alicante et ils.elles ne feront qu'une soutenance en France (le jury espagnol assistera par vidéoconférence)***

Pour plus d'informations sur le stage / mémoire, reportez-vous au Cahier des charges (Annexe 1).

## DEROULEMENT DE LA SCOLARITE A ALICANTE

### SEMESTRES 1 ET 2

El primer semestre de la doble titulación empieza aproximadamente la segunda semana de septiembre y dura hasta el mes de enero. El segundo semestre inicia a finales de enero y abarca hasta junio. En julio hay un período de exámenes extraordinarios (segunda convocatoria) para examinarse tanto de asignaturas del primer semestre como del segundo.

Las asignaturas pertenecientes al Grado en Traducción e Interpretación son **presenciales** mientras que las asignaturas del Máster en Traducción Institucional son **online**, además son intensivas y sucesivas.

### **Personal de referencia de los Estudios de Traducción e Interpretación (Grado y Máster) para la doble titulación Alicante-Jean Moulin**

#### **Pino Valero**

Directora del Departamento de Traducción e Interpretación

Profesora en el Grado en Traducción e Interpretación y en el Máster en Traducción Institucional

<https://cvnet.cpd.ua.es/curriculum-breve/es/valero-cuadra-maria-del-pino/3612>

[pino.valero@ua.es](mailto:pino.valero@ua.es)

#### **Lucía Navarro**

Coordinadora del Máster en Traducción Institucional

Profesora en el Grado en Traducción e Interpretación y en el Máster en Traducción Institucional

<https://cvnet.cpd.ua.es/curriculum-breve/es/navarro-brotons-maria-lucia/15916>

[lucia.navarro@ua.es](mailto:lucia.navarro@ua.es)

#### **Paola Masseau**

Coordinadora del Grado en Traducción e Interpretación

Profesora en el Grado en Traducción e Interpretación y en el Máster en Traducción Institucional

<https://cvnet.cpd.ua.es/curriculum-breve/es/masseau-diaz-paola-concepcion/3211>

[paola.masseau@ua.es](mailto:paola.masseau@ua.es)

#### **Adelina Gómez**

Coordinadora de Trabajo Final de Máster del Máster en Traducción Institucional

Profesora en el Grado en Traducción e Interpretación y en el Máster en Traducción Institucional

<https://cvnet.cpd.ua.es/curriculum-breve/es/gomez-gonzalez-jover-adelina/25791>

[adelina.gomez@ua.es](mailto:adelina.gomez@ua.es)

#### **Analía Cuadrado Rey**

Coordinadora de Prácticas Externas del Máster en Traducción Institucional

Profesora en el Grado en Traducción e Interpretación y en el Máster en Traducción Institucional

<https://cvnet.cpd.ua.es/curriculum-breve/es/cuadrado-rey-analia-rosa/27819>

[analia.cuadradorey@ua.es](mailto:analia.cuadradorey@ua.es)

## **DEROULEMENT DE LA SCOLARITE A JEAN MOULIN LYON 3**

### **SEMESTRES 3 ET 4**

#### **SEMESTRE 3**

Début des CM, TD, fin des cours, examens de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> session : se reporter au calendrier universitaire disponible sur le site pour connaître les dates

#### **SEMESTRE 4**

- Début du stage de 5 mois minimum en entreprise, agence, etc. : à partir du 20 janvier 2026
- Soutenance du Mémoire de Master :
  - 1<sup>ère</sup> session : de fin juin à début juillet 2026
  - 2<sup>ème</sup> session : à partir de fin août, jusqu'à 3<sup>e</sup> semaine de septembre 2026

#### **CONGES UNIVERSITAIRES**

Toussaint, Noël, Février, Pâques : Consulter le calendrier universitaire de l'université Jean Moulin Lyon 3 disponible sur le site de l'université

#### **QUELQUES REGLES RELATIVES AU BON DEROULEMENT DE LA SCOLARITE**

- La ponctualité est exigée pour tous les cours ;
- L'assiduité à tous les TD (Travaux dirigés) est obligatoire. Les absences doivent être justifiées et seules les absences pour raisons médicales le seront automatiquement. Les autres le seront à la discrétion du Doyen ;
- Seules trois absences injustifiées pour l'ensemble des TD du semestre sont autorisées ;
- Réglez personnellement tout conflit ou désaccord avec un.e enseignant.e ou un membre du personnel administratif. Dans le cas contraire, prenez contact avec un des responsables pédagogiques ;
- Utilisez les adresses électroniques institutionnelles pour communiquer ;
- Consultez régulièrement les emplois du temps et les numéros des salles sur l'intranet ;
- Lors des épreuves terminales, seules les trousseaux sont autorisés ; les téléphones, sacs et cartables devront être déposés à l'entrée ;

Document non contractuel, sujet à modification – Pour information uniquement

- Se référer aux articles du Règlement d'examens propre au Master Traducteur Commercial et Juridique (Annexe 4).
- Les enseignant.es fourniront le plan de leurs cours et, si nécessaire, une bibliographie et/ou webographie pour chaque intitulé de cours ;
- Les modalités d'examen et d'évaluation seront fournies en même temps que le seront les consignes (de préférence à l'écrit) ;
- Les enseignant.es n'ont pas obligation de mettre leurs cours sur la plate-forme pédagogique et les notes prises par les étudiant/es pendant les cours constituent le support privilégié de révision, en plus des documents papiers ou électroniques fournis durant le cours.

## EQUIPES ENSEIGNANTE ET ADMINISTRATIVE A LYON 3

### Equipe enseignante MASTER 2<sup>E</sup> ANNEE

Pratique de la traduction anglais	Colette Vittet & Rachel King	<a href="mailto:colette.vittet@univ-lyon3.fr">colette.vittet@univ-lyon3.fr</a> / <a href="mailto:rachel@kingtraduction.com">rachel@kingtraduction.com</a>
Traduction juridique anglais	Colette Vittet	<a href="mailto:colettevittet@sfr.fr">colettevittet@sfr.fr</a>
Pratique de la traduction espagnol	Delphine Tempere	<a href="mailto:delphine.tempere@univ-lyon3.fr">delphine.tempere@univ-lyon3.fr</a>
Traduction juridique espagnol	Laurent Marti	<a href="mailto:martilau@free.fr">martilau@free.fr</a>
Traduction financière espagnol	Cyrielle Goudenège	<a href="mailto:cyrielle.goudenege@univ-lyon3.fr">cyrielle.goudenege@univ-lyon3.fr</a>
TAO (Trados)	Erwan Gay	<a href="mailto:erwan.gay@univ-lyon3.fr">erwan.gay@univ-lyon3.fr</a>
Révision / Post-édition	Pascale Garoux	<a href="mailto:pascale.garoux@gmail.com">pascale.garoux@gmail.com</a>
Gestion de projets	Cindy Guri	<a href="mailto:cindy_guri@yahoo.fr">cindy_guri@yahoo.fr</a>
Interprétation de liaison	Christel Birabent	<a href="mailto:christel.birabent@laposte.net">christel.birabent@laposte.net</a>
Méthodologie de la recherche	Eva Susenna	<a href="mailto:eva.susenna@univ-lyon3.fr">eva.susenna@univ-lyon3.fr</a>

### Responsables pédagogiques du Master « Traducteur Commercial et Juridique »

Mme Colette VITTET et Mme Eva SUSENNA

[colette.vittet@univ-lyon3.fr](mailto:colette.vittet@univ-lyon3.fr)  
[eva.susenna@univ-lyon3.fr](mailto:eva.susenna@univ-lyon3.fr)

### Assesseur du Doyen de la Faculté des Langues pour l'International

M. Denis JAMET

[denis.jamet@univ-lyon3.fr](mailto:denis.jamet@univ-lyon3.fr)

### Assistant.e du Doyen

Bureau 3438  
Tél : 04 78 78 72 50  
[doyenlangues@univ-lyon3.fr](mailto:doyenlangues@univ-lyon3.fr)

## Secrétariats Master LEA

Bureau 3437B  
Tél : 04 78 78 70 87  
[masterlea@univ-lyon3.fr](mailto:masterlea@univ-lyon3.fr)

## Mme. Clémentine Bonnet Master 1

Bureau 3437B  
Tél : 04 78 78 77 54  
[clémentine.bonnet@univ-lyon3.fr](mailto:clémentine.bonnet@univ-lyon3.fr)

## Bureau Relations Entreprises – Stages

Bureau 3431  
Tél : 04 78 78 89 08 / 04 26 31 88 57  
[stageslangues@univ-lyon3.fr](mailto:stageslangues@univ-lyon3.fr)

## Responsable administratif Espagne pour les Relations Internationales

Mme Macarena Labbe

Bureau n° 3478  
Tél : 04 78 78 70 71  
[macarena.labbe@univ-lyon3.fr](mailto:macarena.labbe@univ-lyon3.fr)



**BIENVENUE  
A LYON**

**BIENVENIDOS  
A ALICANTE**



# ANNEXES

## ANNEXE 1 : Cahier des charges du stage



FACULTÉ  
DES LANGUES

STAGE OBLIGATOIRE DE MASTER 2

### Cahier des charges

Nature du stage : obligatoire

Lieu de réalisation : en France ou à l'étranger pour toutes les spécialités – obligatoirement à l'étranger pour la spécialité Commerce International, et pour les étudiants ayant effectué leur semestre 3 de Master en échange.

Durée : 5 à 6 mois – de 700h à 924h

Période : dès la fin des examens de semestre 3 du Master

#### Vos interlocuteurs

Bureau des stages : [stageslangues@univ-lyon3.fr](mailto:stageslangues@univ-lyon3.fr)



## Déroulement du stage

Le semestre 4 du Master (=2<sup>ème</sup> semestre de l'année de Master 2) consiste en un stage dont la durée est définie par le régime d'examen de la formation. Il donne lieu à la rédaction d'un mémoire de fin d'études, faisant l'objet d'une soutenance orale devant un jury.

### 1. Rechercher un stage

- Définir son projet professionnel et perfectionner son CV et sa lettre de motivation
- Envoyer des candidatures spontanées
- Activer son réseau personnel
- Consulter quotidiennement l'intranet étudiant : vie de mon UFR – Stages et Insertion Professionnelle – Plateforme U3E : <https://u3e.univ-lyon3.fr>
- Participer aux conférences-débats et forum des stages (informations sur l'intranet étudiant)
- Répondre aux offres de stage ou d'emplois communiquées par la Faculté

### 2. Choisir ses professeurs référents

L'étudiant adresse une demande de suivi à chaque professeur individuellement, en précisant les éléments du stage dont il a connaissance : structure d'accueil, contexte, missions pressenties. La confirmation écrite (e-mail) de l'accord des professeurs référents doit être jointe au dossier de demande de convention de stage

### 3. Demander en ligne l'établissement de la convention de stage

Renseigner le formulaire disponible sur l'intranet étudiant : vie de mon UFR – Stages et Insertion professionnelle

Remettre au Bureau des Stages le dossier complet de demande de convention (liste des pièces à fournir sur l'intranet)

**ATTENTION** : la convention doit être signée par les 5 parties (organisme d'accueil, étudiant, université, maître de stage et professeur référent) AVANT le début du stage. A défaut, le stage ne peut commencer car l'étudiant ne bénéficie pas de couverture accident du travail.

### 4. Informer le professeur référent principal de l'avancement du stage

Prendre contact dès les premières semaines de stage avec son professeur référent pour définir un calendrier de travail, et l'alerter en cas de difficultés manifestes dans le déroulement professionnel du stage

*Cf. infra « Consignes et conseils pour le mémoire »*

### 5. Faire compléter l'évaluation de stage par l'organisme d'accueil

L'étudiant s'assurera que l'entreprise a bien transmis l'original de cette évaluation directement au Bureau des Stages

## 6. Transmettre le mémoire au Bureau des Stages et aux membres du jury

Les dates limites de réception du mémoire pour chacune des deux sessions de soutenance sont fixées par l'administration de la Faculté et communiquées en même temps que les dates de sessions.

Le non-respect des dates de dépôt entraîne une pénalité automatique croissante par jour de retard, et empêche la soutenance en cas de retard supérieur à cinq jours après la date limite de dépôt électronique.

*Cf. infra « Consignes et conseils pour le mémoire » pour les modalités de dépôt et de soutenance.*

## 7. Soutenir le mémoire

L'autorisation à soutenir le mémoire est donnée par le professeur référent sur la base du respect du calendrier d'avancement et au vu du travail remis. A minima, l'avancement du travail doit être constitué par la remise d'une trame de mémoire (problématique + plan détaillé + résumé) au plus tard deux mois avant la session de soutenance.

Deux sessions de soutenance sont organisées :

- 1<sup>ère</sup> session : fin juin-début juillet
- 2<sup>ème</sup> session : fin août-début septembre

Les périodes exactes sont précisées par voie d'affichage et sur l'intranet. La date et l'heure de la soutenance sont fixées par la Faculté des Langues.

# Consignes et conseils pour le mémoire

## Objet et objectifs du mémoire

Le mémoire de Master 2 est un travail à visée à la fois universitaire et professionnelle. Il doit permettre à l'étudiant d'analyser les situations rencontrées en entreprise ou lors de sa formation universitaire, et de prendre du recul pour défendre un point de vue de façon construite et argumentée, à partir de connaissances tirées de sa formation, de ses lectures ou de son vécu en entreprise. Il ne s'agit ni d'un rapport de stage, ni d'une réponse purement théorique, ni d'un état de l'art de la littérature existante sur un sujet. Il rend compte d'un avis professionnel en respectant les exigences conceptuelles et méthodologiques d'un travail universitaire.

La réflexion élaborée par l'étudiant est construite en réponse à une problématique issue de son expérience de traducteur, questionnement articulant son raisonnement et auquel le mémoire contribue à apporter une réponse nuancée et personnelle, par des suggestions de solutions et des préconisations.

## Contenu du mémoire

Le travail se compose d'un mémoire en français, comportant les annexes nécessaires à la compréhension du contenu et une bibliographie, ainsi que :

La longueur minimale du mémoire principal en français ne saurait être inférieure à une quarantaine de pages hors annexes.

Le mémoire vise à apporter une contribution utile à des lecteurs dans et en dehors de l'organisation dans laquelle s'est déroulé le stage.

Démonstration structurée et progressive, le mémoire doit illustrer la capacité d'analyse de l'étudiant en reliant pratique et théorie, et en défendant un point de vue. Il comporte une introduction justifiant la problématique, posant les éléments de contexte nécessaire à la bonne compréhension du lecteur, et annonçant le plan.

### **Rendus intermédiaires**

Sont attendus, dans le cadre de l'avancement de travail, la soumission a minima au professeur référent des éléments suivants :

- Une proposition de problématique, sur la base d'un questionnement sur les thèmes pressentis du mémoire
- Une proposition de plan détaillé en deux ou trois parties, structurées elles-mêmes en deux ou trois sous-parties
- Une proposition de plan détaillé pour la ou les synthèses en langues étrangères (à adresser aux professeurs de langues)
- Un résumé du travail en une demi-page, dont une version finalisée figurera en quatrième de couverture du mémoire

Dans le cadre de la relation de travail entre étudiant et professeur référent, ce dernier peut être amené à compléter ces exigences par tous travaux qu'il estimerait nécessaire au bon déroulement du calendrier de travail (par ex : bibliographie, notes de lecture, rédactions partielles, introduction, note méthodologique...).

### **Éléments pris en compte lors de l'appréciation et de la notation du mémoire**

- Problématique
- Articulation du raisonnement et richesse du propos
- Qualité linguistique en français
- Respect des normes de présentation
- Qualité de la soutenance (dans les différentes langues) et des réponses aux questions du jury
- Evaluation faite par l'entreprise

### **Consignes de présentation**

Un soin tout particulier doit être apporté à la qualité de la langue française lors de la rédaction. Le mémoire est un travail de fin d'études qui doit refléter à la fois le niveau d'études de l'étudiant et sa capacité à intégrer le marché du travail.

La structure du mémoire est la suivante :

- Page de garde
- Déclaration de confidentialité visée par l'organisme d'accueil (formulaire disponible sur l'intranet étudiant)
- Remerciements
- Table des matières avec pagination
- Développement
- Bibliographie
- Annexes
- Résumé du mémoire (en une dizaine de lignes pour chaque langue)

Le cas échéant, le mémoire peut comporter un glossaire des sigles et acronymes employés, et une table des figures et illustrations.

**Document non contractuel, sujet à modification – Pour information uniquement**

La page de garde comporte nom, prénom et n° d'étudiant ; intitulé du mémoire (titre et problématique) ; intitulé du diplôme suivi et année universitaire ; nom des professeurs référents : nom de l'organisme d'accueil ; établissement de formation. Un modèle de page de garde à compléter est mis à disposition sur l'Intranet.

Marges : à gauche : 3 cm / à droite : 2 cm

Interligne : 1,5

Alignement du texte : corps de texte justifié pour la partie en français, selon les conventions typographiques de la langue employée pour les parties en langues étrangères

Police de corps de texte : Calibri taille 11 ou Times New Roman taille 12

Notes de bas de page : en bas de page (pas en fin de texte). Interligne simple, même police que le corps de texte, Calibri taille 9 ou Times New Roman taille 10

Les figures, tableaux et illustrations sont à placer dans le corps de texte et portent un titre. Les documents d'illustration additionnels sont à placer dans les annexes.

Références : Les références sont citées dans le corps de texte en indiquant nom de l'auteur et année de publication. Les références bibliographiques complètes figurent dans la bibliographie en respectant les normes de présentation en vigueur :

- Pour les ouvrages : NOM Prénom, *Titre* (date de 1ère parution si plusieurs éditions), Lieu d'édition, Maison d'édition, coll. / série « collection », date de publication.
- Pour les articles dans un ouvrage collectif : NOM Prénom, « Titre de l'article », in P. Nom, *Titre de l'ouvrage*, maison d'édition, coll. / série « collection », date de publication : pp-pp.
- Pour les articles dans une revue : NOM Prénom, « Titre de l'article », *Titre de la revue*, maison d'édition, coll. / série « collection », date de publication : pp-pp.

Pour les sites internet, la webographie indique le nom de l'auteur si disponible, l'intitulé de la page, le nom du site Internet, l'URL du site, et la date de consultation.

Exemples :

AUTISSIER David, *Méthode de conduite du changement*, Paris, Dunod, collection Stratégies et management, 2013.

DE VAUJANY François Xavier, « Pour une théorie de l'appropriation des outils de gestion : vers un dépassement de l'opposition conception-usage », *Management & Avenir*, 2006/3 n° 9 : 109-126.

MAVALLET Laurent, « Le cloud, nid à problèmes de sécurité », *Le Monde Informatique*. <http://www.lemondeinformatique.fr/actualites/lire-le-cloud-nid-a-problemes-de-securite-62993.html> (consulté le 16/01/2016)

## **Modalités de remise du mémoire de fin d'études**

Le mémoire est à remettre obligatoirement en format électronique selon les modalités décrites ci-dessous.

### **Remise électronique**

Document non contractuel, sujet à modification – Pour information uniquement

L'étudiant déposera avant la date limite fixée pour chaque session un exemplaire en format .pdf de son mémoire sur la plateforme Moodle de l'Université Lyon III, après s'être authentifié sur l'Intranet étudiant avec ses login et mot de passe personnels. L'adresse URL de l'espace de dépôt du fichier sera communiquée aux étudiants sur l'Intranet.

L'étudiant transmettra également son mémoire au format .pdf par e-mail à ses professeurs référents.

L'étudiant devra faire remplir l'évaluation de stage par l'entreprise et s'assurera de l'envoi de celle-ci par l'entreprise au Bureau des Stages.

La remise d'un dossier incomplet entraîne l'impossibilité de soutenir. En cas d'envoi par la poste, le cachet de la Poste fera foi. Seul un envoi recommandé avec accusé de réception permet de justifier de l'envoi en cas de perte ou de non réception par le Bureau des Stages à la date fixée.

## **Plagiat**

Tous les mémoires sont automatiquement soumis au logiciel de détection du plagiat de l'Université Lyon III. En cas de plagiat avéré, l'étudiant ne pourra être admis à soutenir, sans préjuger d'éventuelles sanctions disciplinaires.

## **Confidentialité du mémoire**

Une déclaration sur le degré de confidentialité du mémoire est à remplir par l'entreprise d'accueil. Une fiche standardisée est mise à disposition des étudiants sur l'Intranet. Une fois complétée par l'entreprise, elle doit figurer après la page de garde du mémoire.

## **Soutenance**

La soutenance a lieu aux jour, heure et lieu fixés par la Faculté des Langues devant un jury composé de :

- Un professeur référent pour la partie technique professionnelle
- Un professeur référent pour chacune des langues étrangères étudiées
- Le tuteur entreprise (maître de stage) s'il est disponible

Deux sessions sont organisées : première session fin juin – début juillet et deuxième session fin août - début septembre. Le choix de la session est déterminé en accord avec le professeur référent principal, en fonction du degré d'avancement du mémoire.

L'étudiant a la possibilité de soutenir son mémoire de fin d'études lors de la 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> session. En cas d'échec à la 1<sup>ère</sup> session (juin-juillet) l'étudiant aura l'opportunité de représenter son travail remanié lors de la 2<sup>ème</sup> session (septembre).

Document non contractuel, sujet à modification – Pour information uniquement

Lors de la soutenance, l'étudiant présente d'une façon synthétique les éléments de sa réflexion. Il s'efforce d'évaluer concrètement dans quelle mesure ses réalisations ont été conformes aux missions que l'entreprise lui avait confiées.

La soutenance comporte :

- une présentation orale (20 minutes) : réalisée en français, en anglais et en espagnol à l'aide des supports de présentation librement choisis par l'étudiant. La présentation orale ne doit pas consister en une pure redite du contenu du mémoire, mais doit avoir comme ambition d'approfondir un point, ou de donner à voir des éléments survolés dans le mémoire (par ex, une réalisation spécifique en entreprise) ;
- un échange avec le jury en français et dans les langues étudiées (15 à 20 minutes).

NB : la soutenance se fait simultanément par skype avec le jury de l'Université d'Alicante.

L'étudiant qui aurait effectué son stage mais pas soutenu le mémoire ne pourrait prétendre à la validation du stage. L'absence de soutenance ou l'échec à la soutenance lors de la 2<sup>ème</sup> session oblige l'étudiant à se réinscrire l'année suivante pour effectuer un nouveau stage, sur lequel porteront le nouveau mémoire et la soutenance.

\* Document sujet à modification, fourni à titre purement indicatif

## **ANNEXE 2 : Règlement d'examens**

**Le règlement d'examens pour le Master « Traducteur Commercial et Juridique » pour l'année 2025-2026 étant sujet à changements chaque année, il vous sera fourni lors de la rentrée.**

**ATTENTION : Le règlement d'examens est susceptible d'être modifié chaque année. Vous devez obligatoirement consulter le règlement à votre arrivée.**

## ANNEXE 3 : Maquette d'Alicante

### Programme universitaire de double – diplôme\*

#### Cours suivis à l'Université d'Alicante par les étudiants de l'Université Jean Moulin Lyon 3

**Niveau Baccalauréat + 4 (années)**

**2 Semestres – Première année de master = M1**

#### Premier semestre

[32742 - TRADUCCIÓN ECONÓMICA, COMERCIAL Y FINANCIERA B-A/A-B \(I\): FRANCÉS-ESPAÑOL/ESPAÑOL-FRANCÉS](#)

[32642 - TRADUCCIÓN ECONÓMICA, COMERCIAL Y FINANCIERA B-A/A-B I: INGLÉS-ESPAÑOL/ESPAÑOL-INGLÉS](#) (60h 6 ects)

[32640 - TRADUCCIÓN JURÍDICO-ADMINISTRATIVA B-A/A-B II: INGLÉS-ESPAÑOL/ESPAÑOL-INGLÉS](#)

[32740 - TRADUCCIÓN JURÍDICO-ADMINISTRATIVA B-A/A-B \(II\): FRANCÉS-ESPAÑOL/ESPAÑOL-FRANCÉS](#) (60h 6 ects)

[32743 - TRADUCCIÓN GENERAL DIRECTA C-A \(II\): FRANCÉS-ESPAÑOL](#)

[32643 - TRADUCCIÓN GENERAL DIRECTA C-A \(II\): INGLÉS-ESPAÑOL](#) (60h 6 ects)

[42401 - DEONTOLOGÍA Y PRÁCTICA PROFESIONAL](#) (90h 9 ects)

**Total du premier semestre = 27 ects**



**Second semestre**

[32645 - TRADUCCIÓN ECONÓMICA, COMERCIAL Y FINANCIERA B-A/A-B II: INGLÉS-ESPAÑOL/ESPAÑOL-INGLÉS](#)

[32745 - TRADUCCIÓN ECONÓMICA, COMERCIAL Y FINANCIERA B-A/A-B \(II\): FRANCÉS-ESPAÑOL/ESPAÑOL-FRANCÉS](#) (60h 6 ects)

[32652 - TRADUCCIÓN JURÍDICO-ADMINISTRATIVA AVANZADA B-A/A-B: INGLÉS-ESPAÑOL/ESPAÑOL-INGLÉS](#)

[32752 - TRADUCCIÓN JURÍDICO-ADMINISTRATIVA AVANZADA B-A/A-B: FRANCÉS-ESPAÑOL/ESPAÑOL-FRANCÉS](#) (60h 6 ects)

[32646 - TRADUCCIÓN GENERAL INVERSA A-C: ESPAÑOL-INGLÉS](#)

[32746 - TRADUCCIÓN GENERAL INVERSA A-C: ESPAÑOL-FRANCÉS](#) (60h 6 ects)

[42408 - TRADUCCIÓN PARA LOS ORGANISMOS INTERNACIONALES \(INGLÉS-ESPAÑOL\)](#)

[42409 - TRADUCCIÓN PARA LOS ORGANISMOS INTERNACIONALES \(FRANCÉS-ESPAÑOL\)](#) (50h 5 ects)

[42414 - TRADUCCIÓN PARA PROPIEDAD INTELECTUAL ENTRE LA PRIMERA LENGUA EXTRANJERA Y LA LENGUA MATERNA \(INGLÉS-ESPAÑOL\)](#)

[42415 - TRADUCCIÓN PARA PROPIEDAD INTELECTUAL ENTRE LA PRIMERA LENGUA EXTRANJERA Y LA LENGUA MATERNA \(FRANCÉS-ESPAÑOL\)](#) (50h 5 ects)

[42405 - TRADUCCIÓN JURADA \(INGLÉS-ESPAÑOL\)](#)

[42406 - TRADUCCIÓN JURADA \(FRANCÉS-ESPAÑOL\)](#) (50h 5 ects)

**Total du second semestre = 33 ects**

**Total de l'année = 60 ects**

**ATTENTION !**

**Deuxième année**

**Premier et second semestres**

**42457 Trabajo Final de Máster (TFM) (60h 6 ects)**

**Total de l'année = 6 ects**

# ANNEXE 4 : MODELE DE LEARNING AGREEMENT\*

## CONTRAT D'ETUDES / LEARNING AGREEMENT

### SIGNATORIES IDENTITY

	Last name(s)	First name(s)	Date of birth	Nationality	Sex [M/F]	Study cycle	Subject area	*Language Level (CEFR) (see instructions)	Planned period of the mobility
Student								A1 <input type="checkbox"/> A2 <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/> B2 <input type="checkbox"/> C1 <input type="checkbox"/> C2 <input type="checkbox"/>	Année
*The level of language proficiency in Espagnol [main language of teaching at host institution] that the student has or is committed to acquire before the beginning of teaching period in the host institution: <u>please</u> , refer to the Common European Framework of Reference for Languages (CEFR) (see instructions)									
	Name	Address (with country)	Erasmus+ code	Faculty/Institute	Department	International Office Contact person name, email, phone number			
Sending Institution	Université Jean Moulin Lyon 3	6 Cours Albert Thomas - B.P. 8242 – 69355 Lyon Cedex 08, France	F LYON 03	Langues	Langues	Mireille CORTICCHIATO <a href="mailto:mireille.corticchiato@univ-lyon3.fr">mireille.corticchiato@univ-lyon3.fr</a> +33 (0)4 78 78 70 71			
Receiving Institution	Universidad de Alicante	Carretera San Vicente del Raspeig s/n 03690 San Vicente del Raspeig- Alicante	E ALICANT 01	Filosofía y Letras	Traducción e interpretación	Pedro MOGORRON <a href="mailto:pedro.mogorron@gmail.com">pedro.mogorron@gmail.com</a> Movilidad de estudiantes <a href="mailto:student.mobility@ua.es">student.mobility@ua.es</a> (estudiantes acogidos) +34 96 590 9558 / 96 590 9846 +34 96 590 34 00 Ext. 2388			

### PROPOSED MOBILITY PROGRAMME

Table A: Study programme abroad

Course code (if any)	Course title at the receiving institution	Semester [autumn/spring/full year]	Number of ECTS credits
32642	Traducción económica, comercial y financiera b-a/a-b (i): inglés-español/español-inglés	Semestre 1	6
32740	Traducción jurídico-administrativa b-a/a-b (ii): francés-español/español-francés	Semestre 1	6
32643	Traducción general directa c-a (ii): inglés-español	Semestre 1	6
42401	Deontología y práctica profesional	Semestre 1	9
32645	Traducción económica, comercial y financiera b-a/a-b (ii): inglés-español/español-inglés	Semestre 2	6
32752	Traducción jurídico-administrativa avanzada b-a/a-b: francés-español/español-francés	Semestre 2	6
32646	Traducción general inversa a-c: español-inglés	Semestre 2	6
42409	Traducción para los organismos internacionales (francés-español)	Semestre 2	5
42415	Traducción para propiedad intelectual entre la primera lengua extranjera y la lengua materna (francés-español)	Semestre 2	5
42406	Traducción jurada (francés-español)	Semestre 2	5
Total Credits:			60

Web link to the course catalogue at the receiving institution: <http://cvnet.cpd.ua.es/webcvnet/planestudio/planestudiond.aspx?plan=C010#>

Document non contractuel, sujet à modification – Pour information uniquement

**Table B:** Group of courses in the student's degree that would normally be completed at the sending institution and which will be replaced by the study abroad - Please, provide the curriculum of your degree for the study abroad period

Course code (if any)	**Course title at the sending institution (see instructions)	Semester [autumn/spring/full year]	Number of ECTS credits
	UE Anglais Langue et médiation interculturelle Langue et techniques d'entreprise Langue juridique	Semestre 1	8
	UE Espagnol Langue et médiation interculturelle Langue et techniques d'entreprise Langue juridique	Semestre 1	8
	UE Traduction commercial et juridique Histoire et théories de la traduction Droit international -option libre Traduction à vue Rédaction et qualité linguistique Technique de recherche et de documentation terminologiques	Semestre 1	14
	UE Anglais Traduction argumentée Traduction juridique Traduction économique	Semestre 2	8
	UE Espagnol Traduction argumentée Traduction juridique Traduction économique	Semestre 2	8
	UE Traduction commerciale et juridique Exercices de qualité linguistique Métiers de la traduction Traduction à vue Terminologie de corpus Atelier de droit	Semestre 2	14
Total Credits :			60

## RESPONSIBLE PERSONS AND COMMITMENT OF THE THREE PARTIES

**\*\*\*COMMITMENT OF THE THREE PARTIES** (see instructions)

By signing this document, the student, the sending institution and the receiving institution confirm that they approve the proposed Learning Agreement and that they will comply with all the arrangements agreed by all parties. Sending and receiving institutions undertake to apply all the principles of the Erasmus Charter for Higher Education relating to mobility for studies (or the principles agreed in the inter-institutional agreement for institutions located in partner countries).

The receiving institution confirms that the courses listed in Table A are in line with its course catalogue.

The sending institution commits to recognise all the credits gained at the receiving institution for the successfully completed courses and to count them towards the student's degree as described in Table B. Any exceptions to this rule are documented in an annex of this Learning Agreement and agreed by all parties.

The student and receiving institution will communicate to the sending institution any problems or changes regarding the proposed mobility programme, responsible persons and/or study period.

Committed Parties	Name	Function	E-mail	Date	Signature & stamp
Student					
Responsible person in the sending institution					
Responsible person in the receiving institution					

## SECTION TO BE COMPLETED DURING THE MOBILITY

### CHANGES TO THE ORIGINAL LEARNING AGREEMENT

*Tableau C: Exceptional changes to study programme abroad or additional courses in case of extension of stay abroad*

Course code (if any) at the receiving institution	Course title (as indicated in the course catalogue) at the receiving institution	Deleted course [tick if applicable] (see below)	Added course [tick if applicable]	Reasons for deleting or adding a course (see below)	Number of ECTS credits
Total Credits :					

### Reasons for exceptional changes to study programme abroad:

Reasons for deleting a course	Reason for adding a course
A1) Previously selected course is not available at receiving institution A2) Course is in a different language than previously specified in the course catalogue A3) Timetable conflict A4) Other (please specify)	B1) Substituting a deleted course B2) Extending the mobility period B3) Other (please specify)

The student, the sending and the receiving institutions confirm that they approve the proposed amendments to the mobility programme.  
Approval by e-mail or signature of the student and of the sending and receiving institution responsible persons.

### RESPONSIBLE PERSONS

Committed Parties	Name	Function	E-mail	Date	Signature & stamp
Student					
Responsible person in the sending institution					
Responsible person in the receiving institution					

## INSTRUCTIONS

#### 1. Personnes contacts au sein de votre faculté/institut :

- IAE Lyon : Geneviève Tabaret, [genevieve.tabaret@univ-lyon3.fr](mailto:genevieve.tabaret@univ-lyon3.fr)
- Faculté de droit : votre tuteur académique selon la zone géographique et Gabriela Condis, [idc@univ-lyon3.fr](mailto:idc@univ-lyon3.fr)
- Faculté des Lettres et Civilisations : Virginie Chasles, [virginie.chasles@univ-lyon3.fr](mailto:virginie.chasles@univ-lyon3.fr) et le service de scolarité de votre diplôme  
InfoCom : [infocom@univ-lyon3.fr](mailto:infocom@univ-lyon3.fr) et copie à votre Responsable de Master
- Faculté de Philosophie : Jean-Baptiste Joinet, [Jean-Baptiste.Joinet@univ-lyon3.fr](mailto:Jean-Baptiste.Joinet@univ-lyon3.fr) et le service de scolarité de votre diplôme
- Faculté des Langues : Julie Agier, [julie.agier@univ-lyon3.fr](mailto:julie.agier@univ-lyon3.fr) et votre tuteur académique selon la zone géographique (et selon les universités pour la zone Europe du Nord, Iles Britanniques, Irlande)
- IUT : Michèle Guetat, [michele.guetat@univ-lyon3.fr](mailto:michele.guetat@univ-lyon3.fr)

**Toute question concernant la conversion des notes, la traduction et la validation des matières, ainsi que la compensation, est à adresser aux personnes contacts au sein de votre faculté/institut.**

## **2. Mots-clefs pour remplir le contrat d'études :**

**Study cycle** : Licence, Master ou Doctorat

**Subject area** : ex. Langues (LEA) ou Droit / Gestion (AES) etc.

**Department** : ex. InfoCom / Langues / etc.

**Planned period of the mobility** : automne (sem 1), printemps (sem 2) ou année

**Le ISCED-F 2013 search tool** disponible sur [http://ec.europa.eu/education/tools/isced-f\\_en.htm](http://ec.europa.eu/education/tools/isced-f_en.htm) devra être utilisé pour trouver le domaine d'études du diplôme préparé le plus approchant de celui défini par l'ISCED 2013.

**Erasmus+ code** : **uniquement pour les pays européens** ; pour l'université d'accueil - une simple recherche sur Internet suffit pour le trouver

**Personne responsable dans l'établissement d'envoi** : votre Tuteur pédagogique à Lyon 3

**Personne responsable dans l'établissement d'accueil** : un universitaire qui a autorité pour approuver les programmes de mobilité des étudiants entrants et qui s'engage à leur apporter une aide au cours de leurs études dans l'établissement d'accueil.

## **3. Références dans le contrat d'études**

\*Le niveau de compétence linguistique en \_\_\_\_\_ [langue principale d'enseignement sur place] que l'étudiant possède ou s'engage à acquérir avant le début de la période d'études : consultez [Common European Framework of Reference for Languages \(CEFR\)](http://europass.cedefop.europa.eu/en/resources/european-language-levels-cefr)  
<http://europass.cedefop.europa.eu/en/resources/european-language-levels-cefr>

\*\* Veuillez reporter un à un les cours que vous auriez suivis à Lyon 3.

### **\*\*\*ENGAGEMENT DES 3 PARTIES**

En signant ce document, l'étudiant, l'établissement d'envoi et l'établissement d'accueil confirment qu'ils approuvent le contrat d'études proposé et qu'ils se conforment aux dispositions acceptées par les 3 parties. Les établissements d'envoi et d'accueil se soumettent à appliquer tous les principes de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur (ECHE) relatifs aux mobilités d'études (ou les principes de l'accord interinstitutionnel pour les établissements situés dans les pays partenaires).

L'établissement d'accueil atteste que les cours listés dans le tableau A sont conformes à son catalogue de cours.

L'établissement d'envoi s'engage à reconnaître tous les crédits obtenus dans l'établissement d'accueil pour tous les cours pleinement validés et à les comptabiliser dans le diplôme de l'étudiant, comme indiqué dans le tableau B. Toute exception à cette règle doit être indiquée dans une annexe au présent contrat d'études et acceptée par les 3 parties.

L'étudiant et l'établissement d'accueil communiqueront à l'établissement d'envoi tout problème ou changement relatifs au programme de mobilité proposé, aux personnes responsables et/ou à la période d'études.

**\* Document sujet à modification, fourni à titre purement indicatif**

## **ANNEXE 5 : Maquettes du Master mention « Traduction et Interprétation », parcours « Traducteur Commercial et Juridique »**

Voir sur le site de la Faculté des langues de Lyon 3 en copiant ce lien sur votre navigateur :

<file:///C:/Users/delphine.tempere/Downloads/Master%20Traduction%20et%20Interpr%C3%A9tation%202024-2025-2.pdf>